Envoyé en préfecture le 05/09/2025 Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

délibératio ID: 029-252901145-20240531-B2024014A-DE

# du bureau syndical Séance du 31 mai 2024

Mise en valeur de deux transformateurs à Saint-Martin-des-Champs

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 11

Le trente-et-un mai deux mille vingt-quatre, à dix heures, le bureau du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère, convoqué le vingt-trois mai deux mille vingt-quatre s'est réuni à QUIMPER au siège du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

# **Etaient présents:**

#### Secteur d'ABERS/IROISE :

- Antoine COROLLEUR (Plourin)
- Roger TALARMAIN (Plouguin)

## Secteur du CAP SIZUN:

-René SOUBEN (Mahalon)

# **Secteur de CROZON-CHATEAULIN:**

- Xavier BOREL (Le Faou)

# Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN:

- Jean-Yves QUERE (Ploudaniel)

#### Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON:

- Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay)

# Secteur du PAYS BIGOUDEN:

-Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé)

## Secteur de QUIMPER:

-Thomas FEREC (Briec)

#### Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU

- Marie-José TOULLEC (Bannalec)
- Jacques RANNOU (Rosporden)

#### Collège des EPCI:

- Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes)

François HAMON, Maire de Saint-Martin-des-Champs a quitté la salle pour ce délibéré

• <u>Services du SDEF</u>: Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, Responsable du pôle administratif et comptable et Morgane BOULIERE, Responsable du pôle juridique

<u>Excusés</u>: Secteur du CENTRE : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Secteur de QUIMPER : Hervé HERRY (Ergué-Gabéric).

Est élu secrétaire de séance : Thomas FÉREC

Envoyé en préfecture le 05/09/2025

Reçu en préfecture le 05/09/2025

Publié le

# Mise en valeur de deux transformateurs à Saint-Martin-des-Cham Délibération B2024-14a

ID: 029-252901145-20240531-B2024014A-DE

La commune de Saint-Martin-des-Champs a sollicité le SDEF et ENEDIS pour l'embellissement de deux postes de distribution publique d'électricité : Mairie et Le Grand Launay.

Les travaux et le financement sont assurés par la commune.

Dans le cadre d'un partenariat, ENEDIS et le SDEF apportent chacun un soutien financier de 400 € par poste.

Il est proposé de formaliser ce partenariat par conventions tripartites commune/ENEDIS/SDEF.

Le Bureau après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- > approuve les conventions tripartites,
- > décide le versement de 400 € par transformateur,
- > autorise le président à signer les conventions.

Le 03 septembre 2025

Le Président du SDEF **Antoine COROLLEUR** 

A Carles

Le secrétaire de séance Thomas FÉREC